

REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 décembre, le Conseil Syndical du Syndicat du Bassin Versant du Brivet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à PONTCHATEAU, sous la présidence de Monsieur Eric PROVOST, président.
Convocation transmise le 1^{er} décembre 2025.

Collectivité	Délégués titulaires			Délégués suppléants		
	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
CAP ATLANTIQUE	DAVID Joseph		X	BERCEGEAY Robin		X
	Yannick DANIEL		X	GARAND Annabelle		X
	COUE Roger	X		<i>Non désigné</i>		
	MABIT Pascal		X	<i>Non désigné</i>		
	Gwenaëlle MORVAN		X	<i>Non désigné</i>		
CC ESTUAIRE ET SILLON	GUILLE Daniel		X	MALLE Isabelle	X	
	CORBEL Patrick	X		PRODEAU Pascal	X	
	GUYON Roger		X	CERCLE Yannick		X
	LECOMTE Daniel		X	BOUCHEREL Dominique		X
	COUTELLER Hélène	X		SYLVESTRE Jean-Michel		X
	MENAGER Stéphane		X	CAILLON Xavier		X
CC PAYS DE PONTCHATEAU ST-GILDAS-DES-BOIS	GUIHENEF Alain	X		VAILLANT Marie-Claire		X
	CHÂTEAU Daniel	X		RENOULT Antoine		X
	MOISAN David		X	DAUSQUE Fabrice		X
	BOURDIN Jacques		X	LEGENTILHOMME Hugues		X
	PATE-PONDAVEN Véronique		X	FRUNEAU Judicaël		X
	DEMARTY Olivier	X		LEMESTRE Laurette		X
	LE CHEVILLER Didier		X	LADURELLE Franck		X

	MEREL Stéphane		X	RENAUT Eliane		X
	FAUCHER Lydia		X	LE MAGUERESSE Sophie		X
CC REGION DE BLAIN	Jacques POUGET		X	Emmanuel VAN BRACKEL		X
CARENE	PROVOST Éric	X		Christophe COTTA		X
	BARBIN Michel	X		HAUMONT Dominique		X
	ALLANIC Jean-Paul		X	CAUCHY Stéphane		X
	ROULAND Denis	X		Claude AUFORT		X
	CHENEAU François		X	Cédric DUVAL	X	
	Thierry NOGUET	X		Bruno CHARTIER		X
	COCHY Jacques	X		MAHE Alain	X	
	MOURGUES Dominique	X		LE COADOU Laurence		X
	PAPIN Dominique	X		Philippe FREOUR		X
	GUIHARD Christian	X		Joël LEGOFF		X
	GEFFROY Alain		X	Jean-Pierre LECROM		X

	Représentant titulaire			Représentant suppléant		
MEMBRE ASSOCIE	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
CSGBM	PLOUVIER Bertrand		X			

TOTAL PRESENTS (titulaires + suppléants + associés) = 18
TOTAL VOTANTS (titulaires ou suppléants) = 18

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier DEMARTY

DÉLIBÉRATION N°2025-29

OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025/2026

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de la collectivité et doit se concevoir comme un outil pédagogique. Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédent l'examen du budget primitif.

Il appartient ainsi au Comité Syndical - conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2312-1a, institué par la loi n° 92-125 du 6/02/1992 – de débattre des orientations budgétaires dans un délai de 2 mois précédent l'examen des budgets.

Le DOB 2025/2026 (et le rapport d'orientations budgétaires) permet de revenir sur :

- Une rétrospective entre 2020 et 2024
- L'exercice 2025
- Le budget prévisionnel 2026

Il est rappelé qu'aucune prospective ne pourra être réalisé au-delà de l'exercice 2026 puisque le SBVB se réengagera dans un nouveau programme pluriannuel 2027-2032 qui sera validé dans le courant du second semestre 2026.

Pour définir une trajectoire financière saine et cohérente, un travail de rétrospective avec le Trésor Public de Pontchâteau sera programmé ainsi qu'une étude prospective pour définir les futures capacités d'autofinancement du SBVB.

En 2025, plusieurs éléments sont à noter :

- Le remboursement complet du prêt-relais de 500 000 € : versement n°2 de 250 000 € en avril 2025
- Le SBVB n'a pas souscrit de nouvel emprunt souscrit en 2025, comme en 2024, pour limiter son endettement, en adéquation avec les préconisations du DOB 2024/2025
- Un résultat de fonctionnement prévisionnel conforme au vote du budget primitif (entre 150 000 € et 200 000 €), et en adéquation avec les préconisations du DOB 2024/2025
- Un volume d'investissements et un taux de réalisation très importants, avec un déficit probable d'investissement (fonction du résultat de fonctionnement et des restes à réaliser en subventions)
- Un reste à réaliser important en subventions très important, dans un contexte très incertain

L'année 2026 doit être, quant à elle, préparée comme une année de transition (inter-contrats) et de « respiration financière » pour se préparer au futur Accord de Territoire 2027-2032 :

- Maintenir un niveau minimum d'entretien et restauration des ouvrages hydrauliques (priorité +++ / rester dans du préventif / ex : diagnostics génie civil)
- Limiter les actions de restauration Programme d'actions CTeau (cours d'eau et marais) et/ou assurer un auto-financement minimum (idéalement 100% d'aides)

- Assurer l'autofinancement des études et autres actions indispensables au nouveau cycle AT 2027-2032 (étude programmation AT, étude financière, modélisation ADAPTO+, étude débits, etc.)
- Dégager un résultat de fonctionnement très positif pour garantir une capacité d'autofinancement
- Constituer si possible un fonds de roulement (trésorerie)

Par ailleurs, l'équilibre des finances du SBVB restera très fragile, ultra-dépendante des ressources « extérieures » (subventions) alors que l'action du SBVB devra s'inscrire sur le long terme (pressions constantes sur les milieux et évolution majeure du climat).

Le Rapport d'Orientations Budgétaires 2025/2026 est annexé à la présente délibération.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Comité syndical, à l'unanimité, approuve le fait d'avoir réalisé le débat d'orientations budgétaires 2025/2026.

Ainsi fait et délibéré les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Président,
Éric PROVOST

